

📌 L'impôt sur la fortune immobilière (IFI)

Identifier le patrimoine taxable, le passif déductible et les structurations de détention de l'immobilier à éviter

Code
1458

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1405 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Conseillers en gestion de patrimoine
- Conseillers en investissements financiers
- Conseillers de clientèle
- Ingénieurs patrimoniaux
- Assureurs conseils
- Fiscalistes
- Avocats
- Experts-comptables
- Notaires

PRÉ-REQUIS

Avoir de solides connaissances en matière de fiscalité personnelle

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Approche méthodologique permettant de déterminer la bases taxable à l'IFI

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale

Objectifs pédagogiques

- Rappeler les règles de territorialité et de calcul de l'IFI
- Examiner le patrimoine taxable et l'assiette de l'IFI
- Analyser les règles de déductibilité du passif à l'IFI
- Appliquer les règles d'exonération et d'exclusion de l'IFI

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Rappeler les règles de territorialité et de calcul de l'IFI

Identifier le champ d'application de l'IFI : les contribuables assujettis

- La territorialité de l'IFI
- Le cas des non-résidents
- L'incidence des conventions internationales

Déterminer le montant de l'IFI

- Le barème d'imposition
- Le calcul de l'impôt
- Partage d'expérience : Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'application des conventions internationales

Examiner le patrimoine taxable et l'assiette de l'IFI

Définir le patrimoine taxable à l'IFI

- La composition de l'actif taxable
- La problématique de l'évaluation des biens
- Le traitement des biens dont la propriété est démembrée

et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Examiner le cas de détention indirecte de l'immeuble

- La détermination de la fraction de valeur taxable des droits sociaux en cas de détention d'immeuble via une société
- L'impact de la détention via une chaîne de participations

Analyser les règles de déductibilité du passif à l'IFI

Examiner les règles d'imputation du passif

- L'imputation du passif déductible
- La définition des dettes déductibles

Evaluer l'impact des règles venant limiter l'imputation des dettes

- Les restrictions à la déductibilité des dettes
- Les conséquences de dispositions de la loi de finances pour 2024
- Synthèse : Comparer les différences de traitement du passif selon que l'immeuble est détenu en direct ou par l'intermédiaire d'une société

Appliquer les règles d'exonération et d'exclusion de l'IFI

Examiner la situation des immeubles affectés à l'activité professionnelle

- Les actifs affectés à l'activité opérationnelle de la société qui les détient ou d'autres sociétés appartenant au même groupe
- L'exonération des « biens professionnels »

Analyser les autres cas d'exclusion de l'IFI

- L'exclusion des participations de moins de 10 % dans des sociétés opérationnelles
- Les conditions d'exonération en cas de location meublée

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

• 17 Nov. 2026

A DISTANCE

• 17 Nov. 2026

AIX-EN-PROVENCE

• 17 Nov. 2026

BORDEAUX

• 17 Nov. 2026

CHAMBERY

• 17 Nov. 2026

GRENOBLE

• 17 Nov. 2026

LILLE

• 17 Nov. 2026

LYON

• 17 Nov. 2026

MARSEILLE

• 17 Nov. 2026

MONTPELLIER

• 17 Nov. 2026

NANTES

• 17 Nov. 2026

NICE

• 17 Nov. 2026

NIORT

• 17 Nov. 2026

PAU

• 17 Nov. 2026

RENNES

• 17 Nov. 2026

ROUEN

• 17 Nov. 2026

STRASBOURG

• 17 Nov. 2026

TOULOUSE

• 17 Nov. 2026

TOURS

• 17 Nov. 2026